



COMPTE RENDU DU BUREAU DU 17 JUIN 2024

POLE TERRITORIAL DE L'ALBIGEOIS ET DES BASTIDES

L'an deux mille vingt-quatre, le 17 juin à 12h00, le Bureau dûment convoqué, par courrier électronique du 21 mai 2024, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle de réunion du PETR à Albi, sous la présidence de Jean-Luc ESPITALIER

Membres en exercice : 13

Membres présents : 11

J-Marc BALARAN, Bernard BOUVIER, Sylvian CALS, J-Luc CANTALOUBE, Patrick CARAYON, J-Luc ESPITALIER, Guy GAVALDA, Sylvie GRAVIER, Christian PUECH, Marie-Claude ROLLAND, Myriam VIGROUX

Membres excusés : 2

J-Claude CLERGUE, Didier SOMEN

Autres personnes présentes sans voix délibérative : 2

Dominique DECLERCQ PUYPE, Julien FRAT,

Ci-joint :

- Document de présentation Bureau
- Etat financier à fin juin 2024

Points à l'ordre du jour :

1	LEADER	2
1.1	PROPOSITION D'UNE MODULATION DES AIDES LEADER	2
1.2	SUPPRESSION DE L'INELIGIBILITE DES SALLES DES FETES	2
2	PAT	2
2.1	GOUTONS NOS CAMPAGNES.....	2
2.2	RECRUTEMENT CHARGEE DE MISSION TRANSITION AGRICOLE ET ALIMENTAIRE	3
2.3	FINANCEMENT SNANC.....	3
3	MISE EN PLACE DE COMMISSIONS PROJETS	3
4	ANNIVERSAIRE DU PETR : 20 ANS !	3
5	POINT FINANCIER	4
6	INFORMATION ET ACTUALITES	5
6.1	GUIDE ASSO	5
6.2	ETAT D'AVANCEMENT DU PROJET « UNITE DE PRODUCTION GRANULES »	5
6.3	PROGRAMME D' ACTIONS TERRITORIAL PIERRES SECHES	5
6.4	RECUPERATEUR EAU DE PLUIE	5
6.5	RETOUR SUR LA FORMATION « MANAGEMENT PAR LA COOPERATION »	5
7	RENCONTRE AVEC LE SCOT DU GRAND ALBIGEOIS	5
8	PACTE TERRITORIAL FRANCE RENOV	5

En qualité de Président, Jean-Luc Espitalier ouvre la séance à 12h00 et introduit l'ordre du jour.

1 Leader

1.1 Proposition d'une modulation des aides Leader

Les membres du bureau sont informés de la signature de la convention Leader avec la Région. Les premières programmations auront lieu en juin et juillet afin de permettre aux porteurs de projets de pouvoir déposer leur dossier dès l'ouverture de la plateforme prévue en octobre

Afin de pouvoir être plus juste dans l'attribution des aides Leader au regard de l'apport des projets pour le territoire et se garder de la marge de manœuvre pour financer plus de projets durant la durée du programme, il est proposé de laisser de la souplesse aux membres du comité de programmation et pouvoir moduler l'aide Leader attribuée aux projets.

Les membres du Bureau acceptent cette modulation mais souhaitent que la nouvelle proposition de financement soit annoncée le plus en amont possible pour permettre aux porteurs de projets de réinterroger les co-financeurs si nécessaires. D'autre part, il est demandé à ce qu'un cadre permettant cette modulation soit défini.

1.2 Suppression de l'inéligibilité des salles des fêtes

L'inéligibilité des projets de salles des fêtes avait été posée lors de la construction de nos fiches-action. Il est proposé de supprimer cette interdiction car la définition de salle des fêtes n'est pas clairement établie, ce qui pourrait pénaliser certains projets de salles culturelles, salles polyvalentes, ou tiers lieux portés sur le territoire, pouvant être considérés comme une salle des fêtes.

Les membres du bureau acceptent cette proposition

2 PAT

2.1 Goutons nos campagnes

Pour l'édition 2024, les soutiens financiers demandés sont les suivants :

Structure	Evènements	Montant demandé
Envol Vert et CPIE	Conférence lors du festival d'agroforesterie	300 €
Coq à l'âne	6 journées d'animation de fermes en fermes (dont 1 en dehors des dates)	1005 €
Tiers lieux de Ségala	2 conférences	500 €
EVS L'escale	Atelier de fabrication de soupe	400 €
MJC de Trébas	Fête de la pomme	500 €
La CaSa	4 ateliers de cuisine	550 €
Exploitation agricole	Visite à la ferme	300 €
Total		3555 €

Les membres valident l'ensemble de ces soutiens pour l'organisation des évènements prévus dans le cadre de goutons nos campagnes.

Pour rappel, cette édition aura lieu du 11 au 20 octobre 2024.

2.2 Recrutement chargée de mission transition agricole et alimentaire

Les membres sont informés du recrutement d'Ossanne Billand, chargée de mission sur le PAT du SICOVAL jusqu'à mai dernier (cf. présentation ci jointe).

2.3 Financement SNANC

Les membres sont informés des nouvelles attentes de l'Etat pour l'accès à un financement pour le programme d'actions PAT. Il sera nécessaire de retravailler son dossier de labélisation pour satisfaire les nouveaux critères. En effet, en 2024, **les critères de reconnaissance de niveau 2 des PAT ont été renforcés**, pour être en phase avec la Stratégie Nationale pour l'Alimentation, la Nutrition et le Climat (SNANC).

Le niveau 2 exige désormais :

- une parfaite **articulation avec les schémas locaux en vigueur à l'échelle du PAT** : CRTE, PCAET, le contrat local de santé (CLS), SCoT, Projet éducatif territorial (PEDT) ...
→ Rechercher plus de transversalités : Santé / Précarité / Climat...
- l'élaboration d'une **stratégie de suivi et d'évaluation**, notamment par la mise en place d'au moins **un indicateur de performance par thématique de la Stratégie Nationale pour l'Alimentation, la Nutrition et le Climat (SNANC) pour lequel un objectif doit préalablement avoir été fixé.**

3 Mise en place de commissions projets

Le pôle territorial est impliqué sur plusieurs projets. Il est proposé d'enrichir le travail technique par une concertation d'élus et de membres du conseil de développement, en mettant en place une ou plusieurs commissions projets.

La mise en place de ces commissions est l'occasion de travailler les articulations PETR ↔ EPCI (cf. présentation ci jointe). Aussi, il est proposé aux membres du bureau de revoir la composition de ces commissions qui regroupaient :

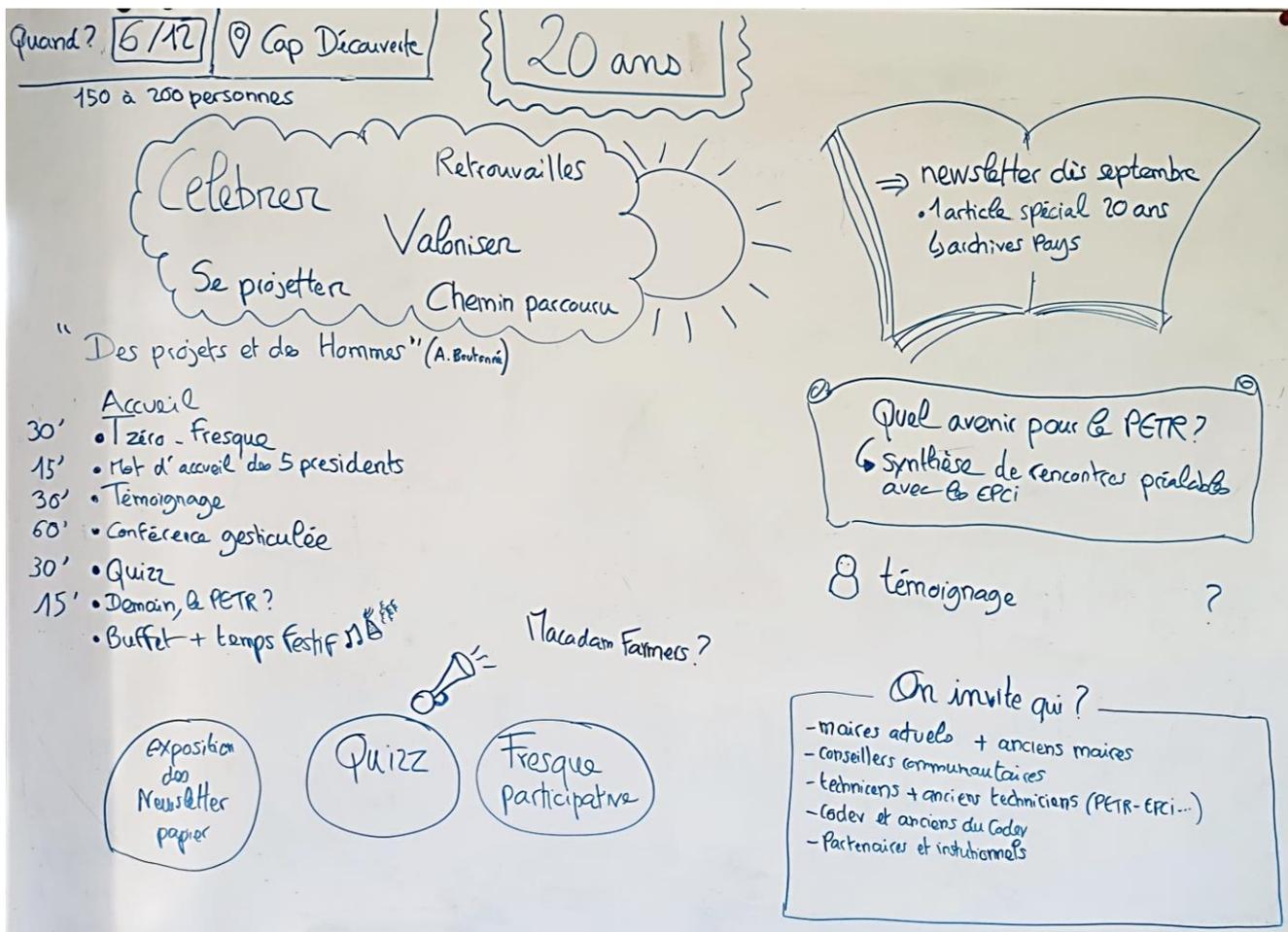
- Des élus délégués du PETR avec un-e vice-président-e
- Des élus communaux ou intercommunaux volontaires et intéressés par les thématiques abordées dans la commission
- Des membres du conseil de développement
- De représentants de partenaires (chambres consulaires, agences...)

Cette proposition part du constat que les actions et travaux portés à l'échelle du PETR ne sont pas repris ou diffusés, comme cela devrait l'être, à l'échelle des EPCI et vice versa. Pour rechercher la complémentarité, la coopération entre intercommunalités et s'assurer que les décisions prises au niveau du PETR soient cohérentes avec les EPCI, il est proposé de solliciter chaque vice-président des commissions d'une EPCI à participer à la commission du PETR.

Si pour cette période électorale, la participation des VP des EPCI ne peut être que volontaire, il est proposé que chaque EPCI étudie les possibilités de faire évoluer ses règlements afin que dans l'avenir les délégations accordées à un VP prennent en compte des participations aux travaux du PETR.

A noter qu'il est proposé de renforcer le rôle du conseil de développement et de proposer aux anciens membres des commissions (élus, partenaires...) de le rejoindre pour participer aux temps de concertation qui seront mis en place en son sein.

4 Anniversaire du PETR : 20 ans !



Les membres du bureau acceptent ces propositions et ce déroulé. Après discussion, il est proposé d'inviter les conseillers municipaux à cet anniversaire ainsi que les membres du comité de programmation. La liste des invités sera à transmettre aux Présidents des intercos pour validation.

Le budget pour cet évènement (hors réservation salle et buffet/boisson) s'élève à 2360 €

Groupe de musique Macadam Farmer	1 860,00 €
Intervenant (Conf gesticulée ou autre...)	500,00 €
TOTAL	2 360,00 €

5 Point Financier

(Cf. Etat financier à fin juin 2024 ci-joint)

Plusieurs éléments sont évoqués par rapport au budget prévisionnel établi en début d'année :

- Le départ d'Anaïs et son remplacement plusieurs mois après son départ entraîne une baisse des charges de personnel
- A l'inverse, plusieurs dépenses non prévues en début d'année seront réalisées :
 - L'acquisition d'un outil de gestion de projet collaboratif (Q-PILOTE) pour permettre une plus grande efficacité dans le suivi et l'évaluation des dispositifs et contractualisations du Pôle (budget prévu : 5 000 € la 1^{ère} année et 3 000 € les années suivantes). L'outil sera présenté lors d'un prochain bureau ;
 - Le changement du serveur ainsi que la mise en place d'un VPN pour sécuriser l'accès à celui-ci depuis l'extérieur ;
 - L'anticipation du renouvellement de deux ordinateurs ;
- Le démarrage de l'action Leader avec les prestataires touristiques est repoussé à 2025 ;
- Une augmentation des dépenses pour la fête des 20 ans

- Un budget revu à la hausse pour le PAT et Goutons nos Campagnes

Suite à des modifications concernant les investissements qui seront réalisées cette année, les membres sont informés qu'une Délibération Modificative devra être prise pour les amortissements lors d'un prochain conseil syndical à prévoir en septembre. Il est évoqué à cette occasion, la possibilité de prendre une délibération permettant la fongibilité des crédits en fonctionnement et en investissement, ne pouvant dépasser 7,5 % des dépenses réelles.

Les membres sont également informés d'une demande d'un membre du comité de programmation d'une participation aux frais de déplacement. Les membres du bureau valident un défraiement pour les participants de la société civile non élus, comme c'est le cas pour le conseil de développement.

6 Information et actualités

6.1 Guide Asso

Les membres du bureau sont informés de la sollicitation de rESS'ources pour rejoindre le réseau d'appui à la vie associative de par son accompagnement spécialisé dans le financement Leader. Les membres valident cette participation.

6.2 Etat d'avancement du projet « unité de production granulés »

Cf. présentation jointe

Les membres sont informés :

- De l'identification de gisements nécessaires pour le dimensionnement prévisionnel de l'unité
- De la restitution à venir de l'étude de faisabilité
- Du lancement d'une étude de marché réalisée par la Cci et d'un business plan réalisé par l'urscoop dont la charge financière sera assurée par la SCIC ou l'association « le pellet coopératif »

6.3 Programme d'actions territorial Pierres sèches

Un recensement des besoins communaux est en cours pour identifier des éventuels chantiers école pouvant servir à des formations. 9 communes ont répondu positivement (cf. présentation ci jointe). Des visites techniques seront réalisées pour valider ou non l'organisation d'un chantier école.

6.4 Récupérateur eau de pluie

Les membres sont informés du retour de l'agence de l'eau sur notre demande de financement qui souhaite des précisions notamment sur le dispositif chèque pour les particuliers. Une réunion technique est prévue avec l'agence de l'eau le 24/06 avant un passage à la commission des finances envisagé courant septembre.

6.5 Retour sur la formation « management par la coopération »

Il est fait état du retour de satisfaction générale des participants à cette formation (cf présentation ci jointe). Plusieurs élus témoignent de l'intérêt porté à celle-ci par les agents de leur collectivité.

Il est également fait mention du souhait de poursuivre ces rencontres inter EPCI et d'élargir cette formation à d'autres agents ou d'autres collectivités que les seules intercommunalités.

Un programme de poursuite sera proposé aux membres lors d'un prochain bureau.

7 Rencontre avec le SCOT du Grand Albigeois

Dans le cadre de la révision du SCOT du Grand Albigeois, une rencontre entre élus et techniciens a eu lieu le 17/06 dans les locaux du Pôle. L'occasion de poser les bases des travaux qui pourront être menés en commun et d'aborder les actions/projets du PETR à prendre en compte dans cette révision.

8 Pacte territorial France Rénov

Le dispositif Pacte Territorial France Rénov est présenté aux membres du bureau.

La question du PETR dans cette nouvelle organisation territoriale de l'accompagnement et du conseil a été évoquée. Plusieurs élus ont manifesté le besoin d'une grande proximité que même l'échelle du PETR ne

pourrait satisfaire. Il a cependant été évoqué l'éventuel rôle de coordination que pourrait jouer le pôle si plusieurs pactes étaient conclus sur le territoire.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 14h30.

Le Président,
Jean-Luc ESPITALIER